

Recrutement d'un ATER 2017-2018 au CERES de l'ENS

Profil : Environnement à l'interface entre sciences et société

Le Centre de formation sur l'environnement et la société (CERES) de l'Ecole Normale Supérieure est susceptible de recruter un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche pour l'année universitaire 2017-2018. Au sein de l'ENS, le CERES a pour vocation de fournir et coordonner un enseignement pluridisciplinaire de haut niveau sur l'environnement. Il assure par ailleurs des actions de formation continue sur les problématiques environnementales et organise un cycle de conférences grand public sur une thématique environnementale d'actualité.

L'enseignement

Le candidat devra assurer une partie des ses enseignements dans les "ateliers" (UE) du CERES (niveau L3-M1), c.-à-d., Agroécologie, Santé-environnement, Risques et résilience urbaines et métropolitaines, Les grands débats de l'environnement, Les énergies. L'ATER devra mettre en place un des quatre ateliers, par préférence sur un thème en agro-écologie ou en géographie environnementale. L'ATER devra également encadrer une partie des étudiants souhaitant valider l'UE "projet individuel". L'ATER serait co-encadrant d'un nombre d'étudiants faisant des stages au CERES. L'ATER serait aussi chargé de co-organiser le cycle de conférences du CERES, l'animation d'un MOOC sur la transition écologique et énergétique. L'ATER peut participer aux enseignements d'un des départements de l'ENS, en fonction de sa spécialité.

La recherche

La recherche de l'ATER se focaliserait sur un thème à l'interface nature-société dans le cadre des problèmes environnementaux (c-a-d une combinaison de l'écologie, la société, le climat, l'économie, l'agriculture, etc), en collaboration avec un ou plusieurs chercheurs associés au CERES et dans un laboratoire de l'ENS. Un profil interdisciplinaire est privilégié. Des compétences quantitatives (modélisation, analyse de données) sont appréciées. Les thèmes privilégiés sont l'agro-écologie, la géographie environnementale, l'économie écologique, les changements climatiques, la biodiversité.

Sections CNU

Les sections concernées par ce poste seraient les sections 23, 37, 67.

Pour plus d'informations

- consulter le site web du CERES <http://www.environnement.ens.fr/>

- s'adresser à :

David Claessen, directeur du CERES (david.claessen@ens.fr) ou

Magali Reghezza-Zitt, directrice adjointe du CERES (magali.reghezza@ens.fr)